

# Des professionnels au cœur

**« Avec moins, il faut toujours faire plus. Ca suffit ! »  
Confrontés à une mutation de leur secteur sans précédent, la parole  
des professionnels de la santé est empreinte d'exaspération.**

Gislhaine RIVET, responsable du groupe de travail « Santé, bioéthique » de la LDH

L'étymologie du terme « travail » n'est pas glorieuse puisque celui-ci représente le *tripalium* romain, un instrument dédié à torture. Travailler dans la santé serait donc un paradoxe. Cependant, au cours du temps, la notion du travail a pris des formes plus glorieuses. Aujourd'hui, travailler dans la santé représente des instants intimes qu'aucun professionnel n'oublie, du cri d'un enfant qui voit le jour pour la première fois, au moment ultime où le grand livre de la vie se referme. C'est, à n'en pas douter, vivre des moments intenses qui ponctuent des années de recherches, dans l'espoir d'obtenir un vaccin, ou la satisfaction d'une équipe chirurgicale lorsqu'elle parvient à faire avancer la science.

Si l'organisation de la santé en général et des hôpitaux en particulier a toujours accompagné les transformations sociales, elle est aujourd'hui plus que jamais à l'aube d'une mutation structurelle de grande ampleur. Face à ce constat, il convient de s'interroger sur le travail dans la santé, mais aussi d'apporter un regard prospectif sur son devenir.

## Le maintien d'une identité professionnelle

La grande majorité des personnels de santé (personnel soignant, personnel médical) travaille dans les établissements de santé (voir encadré). Ces blouses blanches n'investissent pas seulement ces lieux, mais ils investissent aussi la rue, pour se mobiliser collective-

*Soumis à l'intensification des tâches, à un manque de reconnaissance, les professionnels s'épuisent, le savoir-être et le savoir-faire s'estompent, la souffrance s'installe.*



© DR

ment face à des mesures qui sont considérées comme iniques ou contraires au bon fonctionnement des établissements. Soulignons, à cet égard, la pugnacité de certains professionnels face aux menaces de fermeture d'établissements, de suppression de lits ou face à la diminution des moyens dans le cadre de la recherche. Le syndicalisme reste encore très présent, comme en atteste la forte participation d'agents aux élections professionnelles. Il témoigne de la pertinence de leurs actions, mais aussi des difficultés particulières à exercer ces métiers, où la vie est un combat permanent, et l'éthique un principe fondamental.

Les normes, règlements, circulaires, recommandations pléthoriques et parfois contradictoires rendent plus complexe le travail de chacun. Des modes de fonctionnement parallèles, des réseaux informels s'installent alors, sans aucune légitimité, pour

assurer la continuité des services. Les nouvelles technologies de l'information et la dématérialisation des procédures apportent chaque jour des modifications importantes dans les pratiques professionnelles.

Pour autant, la technicité des procédures, notamment dans le cadre d'actes paramédicaux, se substitue de plus en plus au relationnel. La notion de « production de soins » prend alors tout son sens ! Cependant l'utilisateur ne se réduit pas à une pathologie ou à un organe, le professionnel à un acte de production, chacun a des émotions, c'est en cela qu'ils sont des hommes.

Alors, soumis à l'intensification des tâches, accablés par le poids des responsabilités qui s'est largement accru au cours des dernières années, à un manque de reconnaissance, les professionnels s'épuisent, le savoir-être et le savoir-faire s'estompent et la

(1) « Les professionnels de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2009 », Dress (série statistiques), avril 2009, n° 131.

(2) Dans les autres secteurs, ce sont en moyenne 50 % des effectifs qui partiront à la retraite.

(3) « De la fonction publique hospitalière », loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, titre IV.

# d'un système en mutation

souffrance s'installe. L'ensemble de ces facteurs a des répercussions importantes sur la santé des agents (*burn-out*, troubles du sommeil etc.). C'est ce que l'on identifie aujourd'hui sous le terme «risques psychosociaux», qui sont devenus au fil du temps de plus en plus prégnants. Pour autant ils sont bien souvent masqués, niés, et faute de ne pouvoir les désamorcer, ces hommes et ces femmes intériorisent ces malaises chaque jour un peu plus, au détriment de leur propre santé.

## La stabilité du système remis en cause

Toutes choses égales par ailleurs, le vieillissement de la population n'échappe pas aux personnels de santé. Prenons le scénario d'une pénurie, demain, de professionnels; associée à une répartition inégale sur le territoire, celle-ci peut largement remettre en cause l'équilibre de notre système. En 2009, 496 infirmières (dont 70,9% sont dans les hôpitaux), soit 30,6% de la totalité des effectifs, ont plus de 55 ans. En 2011, ce seront 2 000 infirmières de bloc opératoire qui auront atteint l'âge de 55 ans<sup>(1)</sup>, soit 50% des effectifs<sup>(2)</sup>. Quant aux professions médicales, les chiffres ne sont pas plus rassurants. Sur 200 000 médecins, 36 000 ont plus de 60 ans, et 78 000 ont plus de 55 ans.

Par ailleurs, l'externalisation des services qui relèvent de la fonction publique (cuisine, ménage, actes biologiques, etc.) est de plus en plus courante. Concrètement, si aucune mesure n'est prise afin de modifier le statut<sup>(3)</sup> des agents, celui-ci sera progressivement vidé de sa substantifique moelle, et, de façon implicite, on transfèrera au secteur privé une majeure partie des prestations.

Externalisation des services, uniformisation des pratiques et

**Externalisation des services, uniformisation des pratiques et standardisation des procédures, les « producteurs de santé » sont en marche et la fin du statut de la fonction publique, en cours.**

standardisation des procédures, les « producteurs de santé » sont en marche et la fin du statut de la fonction publique, en cours.

Enfin, sous l'impulsion des communautés de territoires, les professionnels devront s'adapter aux passerelles entre des établissements aux statuts juridiques différents. Outre les méthodes et les lieux de travail, se sera aussi un changement culturel important, dont les agences régionales de santé (ARS) devront tenir compte afin de permettre à chacun de s'adapter; leurs déclinaisons départementales seront des supports essentiels, des sources d'informations et d'orientations à prendre en compte.

## Un enjeu sociétal en perspective

Dans le cadre de l'Union européenne, la directive « Services » ou celle qui porte sur le travail transfrontalier sont à prendre en considération. Elles viendront, au gré de leur application en droit interne, impacter l'organisation des professionnels, à l'instar de la directive sur l'uniformisation des diplômes ou la réglementation du temps de travail.

En outre, depuis la laïcisation des établissements de santé, les hôpitaux étaient le plus souvent les premiers employeurs au sein des villes. Ils participaient largement à ce maillage territorial et assuraient ainsi une source de revenus à de nombreuses familles. Ce lien social sera largement atténué au gré de l'externalisation des services, des recrutements ponctuels de personnels ou de la recomposition des établissements. Cet aspect n'a fait l'objet d'aucun écho dans les analyses d'impact, au nom de la performance ou du moindre coût.

Cependant, qu'ils se situent au sein de hôpitaux, dans l'enseignement ou la recherche, les mêmes motivations animent les travailleurs de santé, un lien profond les unit, cette sensibilité peut-être, cet humanisme sans doute, en tout état de cause la recherche permanente du bien-être pour autrui. Même sous la pression des mesures annoncées, gageons qu'ils gardent en eux ces valeurs qui ont su traverser le temps, forger les convictions et porter chaque jour espoir. ●

## Le champ des professionnels de santé

Vaste ensemble à géométrie variable, le champ des professionnels de la santé recouvre, dans son acception la plus large, les professions réglementées définies par le Code de la santé publique ainsi que les autres intervenants, notamment les agents hospitaliers, les biologistes, les radiologues, les ambulanciers, etc. Au total, ce sont approximativement

2,5 millions de personnes<sup>(1)</sup> employées au service de la santé (les « acteurs de santé »), et des dépenses courantes évaluées à un montant de 215,5 milliards d'euros<sup>(2)</sup>. Cela représente, notamment, 1 030 000 emplois non-médicaux dans les établissements<sup>(3)</sup> (950 000 équivalents temps plein, dont les trois quarts dans les hôpitaux publics), et 200 000 emplois

médicaux (dont la moitié se situe dans les établissements de santé publique).

(1) Alexandre Bourgeois (Dress) et Charles Pilarski (Insee), « La place de la santé dans l'économie française », Dress (série statistiques), septembre 2009, n° 137.

(2) « Les comptes nationaux de la santé en 2008 », Dress (études et résultats), septembre 2009, n° 701.

(3) Dont 668 000 appartiennent à la filière soignante (source Dress, octobre 2007).